

sommes saisis. Le député a parlé de pratiquement tout ce qui se passe à Terre-Neuve. Il a dit combien il se préoccupait de réunions qui pourraient se tenir dans les semaines à venir. Il a fait quelques observations irréflechies au sujet du ministre et a lancé des paroles en l'air, comme nous avons l'habitude d'en entendre ces dernières années, au sujet des transports et de presque tout le reste.

La recherche et l'application qu'il faut pour faire un apport utile aux travaux quotidiens de la Chambre font lamentablement défaut. Le député aurait peut-être avantage à passer un peu plus de temps au comité permanent des transports et des communications. S'il le faisait, il servirait mieux ses commettants et sa province qu'il ne l'a fait cet après-midi. Le député a passé trente ou quarante minutes du temps de la Chambre à parler d'un sujet dont il sait bien peu de chose. Quiconque a écouté ses observations sera convaincu qu'il ne s'est pas préparé à traiter du bill C-17 ou de n'importe quel autre aspect de l'administration d'une compagnie de transport.

L'an dernier, un comité s'est rendu dans les provinces atlantiques. J'ai été frappé par les témoignages des administrateurs du conseil du port à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick. Le député aurait mieux fait de passer du temps avec son monde là-bas pour les aider à préparer leur mémoire. Si ma mémoire est fidèle, ils ont passé une demi-heure à critiquer, sans exposer les faits ni faire de suggestions logiques, raisonnables.

**M. Crosbie:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je ne veux pas interrompre l'honorable représentant, mais j'ai assisté à cette audience, et l'administration du port de Saint-Jean à Terre-Neuve n'y a pas présenté de mémoire. La seule intervention qui ait été faite au sujet du port venait des représentants du chantier maritime du CN. Ils ont proposé l'installation d'un ascenseur synchronisé, ce qui est une excellente idée. Le député était peut-être là de corps, mais il était absent d'esprit.

**M. Harquail:** La nature de l'intervention que le député a faite cet après-midi montre bien qui a la tête vide. C'est précisément aux personnes dont le député vient de parler que je faisais allusion, c'est-à-dire aux représentants du chantier maritime. Le député aurait mieux fait de les aider à préparer des recommandations concrètes. Ils ont laissé passer une excellente occasion. Par contre, à Halifax et à Saint-Jean, on nous a exposé les faits. Nous avons pu par conséquent faire un travail constructif.

Il est toujours intéressant d'entendre parler un membre de l'ancien gouvernement libéral de Terre-Neuve. A en juger d'après les principes fondamentaux qu'il a défendus et les déclarations qu'il faisait alors, il a fait complètement volte-face. Le député a occupé différents postes et différents ministères au sein de ce gouvernement provincial libéral. Cela arrive constamment. Nous assistons au même phénomène en Nouvelle-Écosse, alors que la province reçoit des sommes appréciables du gouvernement fédéral, non seulement dans le secteur des transports mais aussi dans les autres domaines.

### *Chemins de fer—Loi*

On a mentionné les sommes investies dans les provinces de l'Atlantique par le MEER et les résultats positifs de ce programme. Cependant, les députés d'en face ne s'intéressent pas aux choses positives. Ils ne cherchent qu'à recueillir des bribes d'information dans les journaux et s'amènent ici avec des discours mal conçus et mal préparés. Ils s'imaginent qu'ils pourront peut-être donner le change au simple citoyen de temps à autre. Ils espèrent que les Canadiens les croiront. Ils ne mentionnent jamais, par exemple, l'administration saine et dynamique d'Air Canada et de M. Bandeen.

**M. Paproski:** Parlez-nous des dix dernières années.

**M. Harquail:** On nous sert toutes sortes d'arguments et de critiques au sujet des déficits, mais quand le ministre, le cabinet ou d'autres administrateurs responsables réussissent, les gens ont la mémoire très courte.

**M. Paproski:** Nous adressons des félicitations quand il y a lieu de le faire.

**M. Harquail:** Je suis heureux que le député d'Edmonton-Centre (M. Paproski) accepte de déclarer au nom de son parti qu'il est prêt à adresser des félicitations quand il le faut. Ces paroles m'encouragent. Je trouve son attitude encourageante et je suppose qu'il parle au nom de tous les membres de son parti. C'est la première fois que j'entends une réflexion encourageante dans ce sens. S'il est disposé à parler de la sorte, je suis certainement heureux de savoir qu'il reflète l'opinion de son parti.

● (1702)

De l'avis unanime des conseillers et des experts qui ont étudié les problèmes de transports, surtout dans l'est du Canada et dans la région de l'Atlantique, l'importance des transports ne fait aucun doute. L'importance vitale que revêt la collaboration qui doit exister entre le Conseil des premiers ministres des Maritimes, les gouvernements des provinces de la région de l'Atlantique et le gouvernement fédéral est indubitable. Ils doivent mettre au point des programmes concertés qui permettent de déclencher les mécanismes nécessaires pour obtenir l'infrastructure requise et ainsi améliorer la situation économique des provinces de l'Atlantique.

J'ai déjà parlé en comité de l'amélioration du service aérien entre les quatre provinces de l'Atlantique, une question importante qu'il ne faut pas oublier, non plus que la nécessité de maintenir un service voyageurs de train rapide et moderne entre Halifax et Montréal. Nous avons eu l'occasion d'en discuter en comité.

Je suis heureux de constater que les responsables du CN, dans une réponse constructive qu'ils ont transmise par l'intermédiaire de M. Bandeen et du nouveau président de Via Rail, M. Roberts, ont réaffirmé leur intention de fournir aux Canadiens des quatre provinces de l'Atlantique le réseau de transport nécessaire grâce aux sommes considérables que le gouvernement injecte dans Via Rail pour améliorer les assises et le matériel en général et partant, offrir un service voyageurs beaucoup plus efficace entre Halifax et Montréal.